

DEPARTEMENT DU
TARN

ARRONDISSEMENT DE
CASTRES

Date de transmission de l'acte: 24/07/2026
Date de reception de l'AR: 24/07/2026
081-218101871-DL_2026_056-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 juillet 2026

COMMUNE DE
MOULAYRES



Date de convocation : 17 juillet 2026

Le vingt-deux juillet deux mille vingt-six, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Laurent BAZART, Maire de la commune, et a élu secrétaire de séance Karine SECHERET, 2ème Adjointe.

PRESENTS : Laurent BAZART, Frédéric MATUSZEWSKI, SECHERET Karine, ALBOUY Francine, Patrick CLEMENT, Patrice BLATTES, Anne-Laure VICTOR

REPRESENTES :

ABSENTS : Maud LEONARD, Richard GONNET, Brice AMALVY, Carole TOURNIER

Délibération N°
DL_2026_056

Attribution d'une subvention annuelle à la Protection Civile du Tarn

EN EXERCICE	QUORUM	PRESENTS	VOTANT	POUR	CONTRE	ABSTENTION
11	6	7	7	7	0	0

M. le Maire rappelle aux conseillers municipaux que suite à l'adoption de la délibération N°DL_2026_055 approuvant la signature d'une convention avec la protection civile du Tarn, cette dernière prévoit le versement d'une subvention annuelle.

M. le Maire propose de fixer cette subvention à 100 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise à l'UNANIMITE le versement d'une subvention de 100 € à la protection civile du Tarn et charge M. le Maire de faire le nécessaire dans ce sens.

Karine SECHERET
Secrétaire de séance

Laurent BAZART,
Maire

